

Service instructeur
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° 2008-10-6-2

Service consulté

**INSERTION DES LIGNES ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES
(C052)**

Résumé : Les trois communes dont la liste figure en annexe au présent rapport ont sollicité une aide financière départementale pour leurs projets d'insertion de lignes électriques et téléphoniques.

Conformément à la convention départementale de partenariat, signée le 20 décembre 2007 entre le Département du Haut-Rhin, EDF Distribution Alsace et France Télécom, le total des subventions de la part du Département s'élèverait à 58.425 €.

Les trois communes dont la liste figure en annexe ont sollicité une aide financière départementale pour leurs projets d'insertion de lignes électriques et téléphoniques.

Des visites de terrain ont permis d'appréhender l'opportunité des projets eu égard aux critères de la convention départementale signée avec les différents partenaires.

L'éligibilité de ces projets a été vérifiée lors des réunions de la commission de programmation des travaux des 6 juin 2007, 25 octobre 2007 et 17 juin 2008. La Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie a validé cet avis technique lors de ses séances du 27 juin 2007, 21 novembre 2007 et 30 juin 2008

Les trois communes qui figurent dans la liste annexée au rapport ont transmis, entre temps, les justificatifs nécessaires pour attester du démarrage effectif des travaux.

Par conséquent, je vous propose d'accorder à ces communes une aide financière d'un montant total de 58.425 € pour leur projet d'insertion de lignes électriques et téléphoniques.

Le versement de la subvention départementale sera effectué en un seul paiement à la fin des travaux sur la base des factures et d'un récapitulatif présentés par la commune et visés par la Trésorerie.

Les crédits seront prélevés au chapitre 204 – nature 20414 – fonction 71.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer



Charles BUTTNER

Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 26 SEPTEMBRE 2008

**Insertion des réseaux électriques et téléphoniques
PROGRAMME 2008**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
IRE03742	ASPACH-LE-HAUT Insertions de lignes électriques et téléphoniques rue du Tremble	125 479,00	20%	25 096,00
IRE03736	KOETZINGUE Insertion de lignes électriques et téléphoniques rues Liberté - Hallen - Bergers	124 734,00	20%	24 947,00
IRE03725	MICHELBACH-LE-BAS Insertion de lignes électriques et téléphoniques abords église rue république	41 909,00	20%	8 382,00
			Total	58 425,00